

N/REF : 6/01/2026 18H27 C:000039 I:02404
V/REF : AC/C36183
V/Email reçu le Mardi 06/01/2026 à 18H27

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JVA
IMMEUBLE : JULES VALLE - JVA
22 A 28, PLACE JULES VALLES
.
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 14 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003
LOCALISATION : 24 PLACE JULES VALLES - MME BOINA 07 81 69 35 19
LOGEMENT N° 021184, PORTE N°03, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : FUIITE SUR WC - JOINT PIPE WC HS A REMPLACER
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES WC
CONSTAT : FUIITE SUR PIPE
COUPURE D'EAU
DÉPOSE WC
FOURNITURE ET POSE PIPE WC AVEC JOINT
REPOSE WC
REMISE EN EAU
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 12/01/26 à 15H18 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL076-Rempl.coude d'évacuation (pipe)WC		1	102,00	102,00
		TOTAL H.T.			102,00
		T.V.A. a 10,00%			10,20
		TOTAL T.T.C.En EURO			112,20

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 28 Février 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.